

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion

40S : Langue et communication

12^e année

Compréhension orale

Le tourisme



Données de catalogage avant publication – Éducation et Formation Manitoba

Test basé sur les normes, français langue seconde – immersion 40S : langue et communication, 12^e année [ressource électronique]. Clé de correction : compréhension orale — Juin 2016

ISBN : 978-0-7711-7341-7 (PDF)

1. Français (Langue) – Examens.
 2. Tests centrés sur une norme – Manitoba.
 3. Français (Langue) – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba.
- I. Manitoba. Éducation et Formation Manitoba.
448.0076

Tous droits réservés © 2016, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation et de la Formation.

Éducation et Formation Manitoba
Division du Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation et Formation Manitoba.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés de ce document du Centre de ressources d'apprentissage du Manitoba (anciennement le Centre des manuels scolaires du Manitoba) à l'adresse www.mtbb.mb.ca.
ISBN : 978-0-7711-7340-0 (version imprimée)

Le site Web pourrait faire l'objet de changement sans préavis.

Les opinions et les idées exprimées dans ce cahier peuvent représenter le point de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du gouvernement du Manitoba.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

Table des matières

Introduction.....	1
Modalités de correction	1
Compilation des notes.....	1
Préparation à la correction.....	1
Cas particuliers relevés durant la correction	2
Descripteurs des niveaux de performance	2
Résultats d'apprentissage.....	3
Critères d'évaluation pour les tâches de la Compréhension orale	4
Tâches et réponses	5

Introduction

Le Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Le présent document traite de la Compréhension orale. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation,
- les critères d'évaluation pour les tâches de la Compréhension orale,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles.

Modalités de correction

L'application des modalités de correction repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, du document audiovisuel, des tâches, des directives, des exemples de réponses possibles ainsi que des modèles de réponses d'élèves.

Compilation des notes

Les deux domaines de compréhension (Compréhension orale et Compréhension écrite) comptent pour 50 % de la note du test. La note que l'élève obtiendra pour l'ensemble de ces deux domaines doit être transposée sur 50 points au moyen du tableau à la fin de la *Clé de correction : Compréhension écrite*.

Préparation à la correction

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et les indicateurs de performance présentés dans le présent document.
- Bien connaître les critères d'évaluation pour les tâches de la Compréhension orale.
- Visionner le document audiovisuel relié à cette partie du test (se référer au disque DVD qui a été envoyé avec les documents du test).
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches de compréhension, les directives et les réponses possibles.
- Tenir compte du fait que l'évaluation de la Compréhension orale vise surtout le contenu et l'organisation de la réponse de l'élève.

Cas particuliers relevés durant la correction

- **Sources non indiquées** – Lorsque l'élève n'indique pas ses sources, la personne correctrice doit indiquer dans le cahier d'où provient le passage emprunté et attribuer une note uniquement pour la partie du travail qui appartient à l'élève.
- **Pas de réponse** – Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- **Réponse incompréhensible** – Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- **Mots anglais ou anglicismes dans la réponse** – Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que la réponse soit claire. Cependant, dans un cas extrême où la réponse est écrite plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro.
- **Réponse illisible** – Lorsque l'écriture est indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.

Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne coordonnatrice responsable de la correction locale.

Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant la consultation, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à cette tâche. Si elle a encore des doutes, elle doit se poser deux questions :

1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du document visionné?

Si la réponse à ces deux questions est « oui », il est fort probable que la réponse de l'élève est correcte.

Descripteurs des niveaux de performance

Différents types de tâches sont proposés aux élèves. Certaines réponses seront corrigées à partir de réponses possibles, d'autres à partir de descripteurs reliés à des niveaux de performance. Ces descripteurs permettront à la personne correctrice de mieux évaluer le traitement de l'information.

Résultats d'apprentissage

Les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation en Compréhension orale sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ce tableau reprend l'information présentée dans la trousse *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*¹. Le document audiovisuel choisi, ainsi que les tâches de compréhension, correspondent au résultat d'apprentissage général et au résultat d'apprentissage spécifique de la 12^e année retenus pour le test.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau suivant.

Compréhension orale, 12 ^e année		
Résultat d'apprentissage général	Résultat d'apprentissage spécifique	Indicateurs de performance correspondant à la norme
<p>CO1</p> <p>L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.</p>	<p>A</p> <p>L'élève sera capable de dégager les éléments qui mettent en évidence l'objectivité [et/] ou la subjectivité dans la présentation des faits [dans des reportages, des entrevues, des documentaires].</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'élève dégage le sujet et les aspects traités. 2. L'élève met en évidence les idées principales et secondaires. 3. L'élève dégage l'intention du discours en s'appuyant sur la structure de celui-ci. 4. L'élève dégage le point de vue des intervenants en s'appuyant sur les indices qui traduisent l'objectivité et/ou la subjectivité tels que titre, choix de l'information, ton, images, montage, trame sonore, etc. 5. L'élève fait part de sa réaction en la justifiant à partir d'éléments appropriés du discours.

1. MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2000.

Critères d'évaluation pour les tâches de la Compréhension orale

Tâches analytiques (valeur de 2 points)

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux points si l'élève explique sa réponse de façon réfléchie en se référant à des éléments pertinents du document audiovisuel tels que le contenu, le choix d'intervenants, le choix d'images, le montage, etc.
N. B. : Il doit y avoir deux éléments servant à l'évaluation. Les deux éléments doivent faire référence au document audiovisuel.
- Explication partielle : Accordez un point si l'élève explique sa réponse de façon limitée ou superficielle en se référant à certains éléments du document audiovisuel tels que le contenu, le choix d'intervenants, le choix d'images, le montage, etc.
- Explication insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

Tâches critiques (valeur de 3 points)

DIRECTIVES

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.
- Notez que le regard porté sur la réponse à ces tâches tient particulièrement compte de la dimension qualitative de la réponse.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- L'élève peut s'appuyer sur les textes du *Cahier de préparation* pour ses connaissances ou sur ses expériences personnelles.
- L'élève qui ne s'appuie pas sur ses connaissances ou ses expériences personnelles peut, selon la dimension qualitative de sa réponse, mériter une note de 3, 2, 1 ou 0, en fonction des descripteurs de niveaux de performance.
N. B. : Il doit y avoir trois éléments servant à l'évaluation. Deux de ces éléments doivent faire référence au document audiovisuel.
- L'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances ou ses expériences personnelles n'obtient qu'un point.

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois points au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une compréhension approfondie du sujet. L'élève **justifie son point de vue** de façon réfléchie en choisissant judicieusement et en expliquant des informations pertinentes du document audiovisuel telles que le point de vue du réalisateur, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous forme de synthèse, les références et les citations directes ou indirectes et, s'il y a lieu, en s'appuyant explicitement ou implicitement sur ses connaissances ou ses expériences personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux points au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une bonne compréhension du sujet. L'élève **explique son point de vue** de façon partielle en choisissant des informations pertinentes du document audiovisuel telles que le point de vue du réalisateur, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous forme de synthèse, les références et les citations directes ou indirectes et, s'il y a lieu, en s'appuyant explicitement ou implicitement sur ses connaissances ou ses expériences personnelles.

Premier niveau

Accordez un point au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une compréhension superficielle du sujet. L'élève **donne son point de vue** en choisissant certaines informations du document audiovisuel telles que le point de vue du réalisateur, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous forme de synthèse, les références et les citations directes ou indirectes **ou** en s'appuyant explicitement ou implicitement sur ses connaissances ou ses expériences personnelles.

Accordez la note zéro si l'élève n'a pas fait la tâche exigée, si sa réponse est insuffisante ou si sa réponse est hors sujet.

Tâches et réponses

Les réponses fournies dans le présent document ne sont que des pistes pour guider la correction. Dans la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter son jugement professionnel sur la qualité de la réponse de l'élève.

Ces voyageurs qui changent le monde

1. Quels sont les enjeux économiques ou environnementaux liés à la *Gibbon Expérience*?

Expliquez votre réponse en vous référant à des éléments pertinents du document audiovisuel.

CO1-A-1

CO1-A-2

2 points

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Les enjeux économiques

La *Gibbon Expérience* offre aux citoyens du Laos un moyen de protéger et de préserver leurs ressources naturelles tout en profitant du tourisme.

- Jean-François Reumaux a créé la *Gibbon Expérience* pour « préserver cette forêt primaire à l'heure où l'exploitation forestière demeure une des principales ressources financières du pays et que les agriculteurs brûlent des pans entiers de montagnes pour planter du riz » (narrateur).
- « Le Laos est à la fois un pays avec beaucoup de richesses naturelles [...] et puis ce sont des ressources qui se voient épuisées avec l'exploitation forestière » (Jean-François Reumaux).
- « Toutefois, 123 000 hectares de forêt primaire dépendent en grande partie de l'argent généré par la *Gibbon Expérience* » (narrateur).
- « L'argent généré par cette activité sert à maintenir les infrastructures, à améliorer les conditions de vie des villageois, mais aussi à favoriser une agriculture responsable. La clé de son succès, c'est d'avoir fait prendre conscience aux autorités et aux populations qu'il était plus rentable de préserver la forêt que de l'exploiter » (narrateur).

La *Gibbon Expérience* offre des emplois aux citoyens du Laos pour compléter leur revenu des activités agricoles.

- « La *Gibbon Expérience* repose sur l'idée que le tourisme ne doit pas devenir la seule source de revenus des villageois » (narrateur).
- « Ceux qui sont employés par Jean-François Reumaux s'engagent à continuer leurs activités agricoles » (narrateur).
- « Travailler sur les câbles, dans les cabanes, cela doit juste rester un complément de salaire aussi important soit-il » (narrateur).

(suite à la page 6)

Les enjeux environnementaux

Le projet touristique de Jean-François Reumaux, la *Gibbon Expérience*, vise à préserver et à protéger l'équilibre délicat de la flore et de la faune dans la forêt de Bokeo.

- « L'excursion tient son nom des gibbons à crête noire, qu'on ne trouve plus que dans la forêt de Bokeo » (narrateur).
 - « Le Laos est à la fois un pays avec beaucoup de richesses naturelles [...] qui se voient épuisées avec l'exploitation forestière, avec la culture traditionnelle de riz sur brûlis » (Jean-François Reumaux).
 - « ... les gens ont conscience de l'importance de préserver et mettre en valeur les ressources naturelles, les forêts anciennes, etc. » (Jean-François Reumaux)
 - « Préserver l'une des dernières forêts primaires du Laos [...] c'est pourtant ce défi qu'a relevé Jean-François Reumaux avec la *Gibbon Expérience* » (narrateur).
 - « Le respect d'autrui et de l'environnement c'est le principe fondateur de la *Gibbon Expérience* » (narrateur).
 - « Jean-François Reumaux a développé un programme de protection de la forêt. L'exemplarité du projet a résonné au niveau national si bien qu'en 2008 la réserve de Bokeo est devenue un parc national » (narrateur).
 - « Jean-François Reumaux propose une expérience touristique unique pour découvrir un univers vierge, sauvage, en invité, plus qu'en conquérant » (narrateur).
 - La *Gibbon Expérience* favorise « une agriculture responsable. La clé de son succès, c'est d'avoir fait prendre conscience aux autorités et aux populations qu'il était plus rentable de préserver la forêt que de l'exploiter » (narrateur).
-
- Toute autre réponse dûment appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel

2. Comment le document audiovisuel est-il efficace dans l'exploration du sujet?

Expliquez votre réponse en vous référant à des éléments pertinents du document audiovisuel tels que le titre, le choix d'information et le montage.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Le titre du document audiovisuel

- Dans le document, le titre *Ces voyageurs qui changent le monde* met en évidence le fait que visiter des lieux exotiques peut se faire sans détruire l'environnement, sans détruire les sites du patrimoine culturel ou déstabiliser les populations locales. Les touristes devraient protéger le style de vie des populations locales tout en apportant des gains financiers aux régions visitées donc diminuer les effets négatifs du tourisme et améliorer les conditions sociales et environnementales.

Par exemple, les voyageurs à la réserve de Bokeo au Laos vivent une expérience unique qui sert en retour à protéger la forêt et à offrir aux habitants des villages avoisinants l'occasion de gagner un peu d'argent. Aussi, dans la vallée du Konavlé en Croatie, les visiteurs sont hébergés chez les habitants des villages. Les visiteurs et les Croates vivent un échange réciproque et authentique.

Le choix d'information

- Pour démontrer qu'on doit favoriser le tourisme responsable, le réalisateur a choisi de présenter un exemple de tourisme qui cause des problèmes. On voit des touristes qui participent à la quête traditionnelle des moines bouddhistes comme si c'était un spectacle. On voit aussi le vendeur qui touche l'argent pour de la nourriture qui sera donnée, ensuite on montre une jeune fille qui mendie. On déduit que ce genre de tourisme ne respecte pas la culture et les traditions des Laotiens.
 - « Dans un pays où le niveau de vie est particulièrement bas, le tourisme peut causer quelques problèmes » (narrateur).
 - « L'écart entre le pouvoir d'achat des étrangers et des autochtones est immense. Chaque touriste est une mine d'or et cela crée des situations dérangeantes » (narrateur).
 - « Si pour les uns, c'est le sentiment d'être acteur d'une tradition séculaire, exotique, pour les autres, cela reste le seul moyen d'obtenir pour la journée, un peu de riz pour la famille » (narrateur).
- Le document audiovisuel explore par la suite deux exemples de tourisme responsable. En premier lieu, au Laos, « la *Gibbon Expérience* [offre] un séjour en pleine jungle dans des cabanes perchées à la cime des arbres [...] [pour observer] des gibbons à crête noire, qu'on ne trouve plus que dans la forêt de Bokeo » (narrateur). Jean-François Reumaux a créé cette entreprise pour préserver l'habitat du gibbon.
 - Il dit : « ... les gens ont conscience de l'importance de préserver et mettre en valeur les ressources naturelles [...] La difficulté, ça vient du fait qu'on a tous envie que ça soit ainsi, mais pour le mettre en pratique, ça demande de convaincre de nombreuses personnes. »

(suite à la page 8)

- « Le respect d'autrui et de l'environnement c'est le principe fondateur de la *Gibbon Expérience* » (narrateur).
- « Jean-François Reumaux propose une expérience touristique unique pour découvrir un univers vierge, sauvage, en invité, plus qu'en conquérant. L'argent généré par cette activité sert à maintenir les infrastructures, à améliorer les conditions de vie des villageois, mais aussi à favoriser une agriculture responsable. La clé de son succès, c'est d'avoir fait prendre conscience aux autorités et aux populations qu'il était plus rentable de préserver la forêt que de l'exploiter » (narrateur).

Par la suite, on présente une expérience de tourisme en Croatie. Jany Hansal a voulu que les habitants de la vallée du Konavle, détruite pendant la guerre de 1991, reconstruisent leurs maisons afin de préserver le patrimoine historique, d'oublier la guerre et comme un moyen d'aider à l'économie de la région.

- « Un accueil caractérisé par la convivialité et l'échange réciproque où les touristes sont invités par leurs hôtes. Les relations sont simplifiées à l'échelle humaine » (narrateur).
- « On n'est pas, ce n'est pas du tout l'accueil anonyme dans un hôtel [...] on a là un couple de gens absolument adorables qui nous accueillent, qui nous parlent de leur vie, des difficultés qu'ils ont rencontrées... » (Michelle Doquetai).
- « C'est l'échange, la communication qui a permis aux habitants du Konavle de reprendre pied dans leur vie » (narrateur).

Le montage

- Au début du document audiovisuel, on présente des images pour comparer et contraster le tourisme de masse et le tourisme culturel.
- Les images de tourisme de masse sont sombres. Elles passent vite à l'écran. On voit des images de touristes tassés, des gens pressés, des enfants laissés parmi des déchets et des gens qui prennent des photos. On voit aussi des industries polluantes devant des montagnes enneigées. Ces images créent un effet défavorable du tourisme qui met en péril les cultures et l'environnement. Par la suite, on montre des images de flore verdoyante, d'animaux, de villages ensoleillés ainsi que de personnes qui sourient. Ces images donnent l'impression qu'on peut faire autrement. Finalement, un groupe d'enfants qui courent sur ce qui semble être des ordures annonce le changement.
- L'image de la Terre montre que les effets négatifs ou positifs touchent tout le monde.
- Quand on montre la quête des moines et la petite mendicante, la musique mystérieuse provoque un sentiment dérangeant.
- Quand on interviewe Jean-François Reumaux, on voit des images impressionnantes de verdure et on entend les bruits de la jungle (singes, oiseaux). Le film montre des images des installations de la *Gibbon Expérience* et plusieurs scènes de villageois souriants et d'enfants qui jouent. On voit aussi des pans de montagnes brûlés, des villages laotiens. Ces éléments du montage offrent beaucoup d'informations visuelles sur les impacts environnementaux et sociaux de cette entreprise.

- Pour expliquer la situation en Croatie, le réalisateur a inclu des images d'archives de la guerre de 1991 qui fournissent un contexte pour mieux comprendre l'importance du tourisme chez les habitants du Konavle.
- On voit les maisons reconstruites avec des poutres récupérées des maisons brûlées lors de la guerre. Ces images démontrent la résilience des habitants de la vallée du Konavle.
- On voit une famille qui accueille deux touristes françaises. Au delà des gains financiers, ce type de tourisme permet à la famille de partager leur expérience de guerre et leur culture.
- Toute autre réponse dûment appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel

3. Jany Hansal croit que « le tourisme pourrait être un outil efficace pour oublier la guerre et redresser une économie rurale moribonde ».

Êtes-vous d'accord avec ces propos?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du document audiovisuel et, s'il y a lieu, sur des connaissances ou des expériences personnelles.

N. B. : L'ajout de connaissances ou d'expériences personnelles est facultatif. Vous pouvez également vous appuyer sur des textes du *Cahier de préparation*.

REMARQUE

Une réponse qui aborde uniquement le fait d'« oublier la guerre » ou de « redresser une économie rurale moribonde » peut mériter un maximum de 2 points.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Oui, je suis d'accord avec l'opinion de Jany Hansal.

- C'est évident que Jany Hansal croit que le tourisme peut aider les gens à oublier la guerre. Pour elle, « l'objectif [du tourisme], c'est de permettre aux habitants du Konavlé de se reconstruire pour les aider à oublier leurs douleurs en préservant leur identité » (narrateur). « Par exemple, pour Miho, l'ancien soldat, c'est un peu de paix et l'envie de partager sans y laisser son âme » (narrateur).
- Les habitants du Konavlé pourront partager leurs histoires et leurs expériences avec les gens qui visiteront leur région. En mettant l'accent sur la vie quotidienne de la région, ils auront la chance de mettre la guerre derrière eux, tout en donnant aux touristes une expérience authentique et éducative.
 - « Pour attirer un autre tourisme que celui des régions côtières, il faut développer un accueil singulier, plus personnel [...] Un accueil caractérisé par la convivialité et l'échange réciproque où les touristes sont invités par leurs hôtes. Les relations sont simplifiées à l'échelle humaine. Elles se créent au rythme des repas, des discussions » (narrateur).
 - « ... on a là un couple de gens absolument adorables qui nous accueillent, qui nous parlent de leur vie, des difficultés qu'ils ont rencontrées, puisque c'est un pays qui a été très touché par les conflits [...] c'est prenant, ça fait partie de la beauté de notre voyage d'avoir fait cet échange » (Michelle Doquetai).
 - « C'est l'échange, la communication qui a permis aux habitants du Konavlé de reprendre pied dans leur vie » (narrateur).
 - Avec le tourisme, « grâce en partie à Jany et Marie Reine, les habitants y ont gagné autre chose. Par exemple, pour Miho, l'ancien soldat, c'est un peu de paix et l'envie de partager sans y laisser son âme » (narrateur).
- Le tourisme aidera les habitants à redresser leur économie rurale moribonde, même si l'accueil des touristes chez eux n'est pas leur seul revenu.
 - « Cette activité touristique ne doit pas être leur seul revenu, c'est un complément, un moyen d'améliorer leur quotidien » (narrateur).

Non, je ne suis pas d'accord avec l'opinion de Jany Hansal.

- Le tourisme obligera les habitants à toujours revivre leurs histoires et leurs expériences de la guerre dévastatrice.
 - « ... on a là un couple de gens absolument adorables qui nous accueillent, qui nous parlent de leur vie, des difficultés qu'ils ont rencontrées, puisque c'est un pays qui a été très touché par les conflits » (Michelle Doquetai).
- Il y a peu d'occasions pour les habitants de redresser leur économie moribonde parce qu'il y a trop de concurrence touristique au sein de la Croatie.
 - « Les retombées financières du tourisme de masse sont capitales pour la Croatie, mais les régions de l'arrière-pays comme celle du Konavle n'en reçoivent que des miettes » (narrateur).
- Les habitants ne peuvent pas dépendre uniquement des revenus du tourisme, car, pour eux, cela est seulement un complément de salaire. Alors, le tourisme dans la vallée du Konavle ne redressera pas l'économie rurale moribonde.
 - « Cette activité touristique ne doit pas être leur seul revenu, c'est un complément, un moyen d'améliorer leur quotidien » (narrateur).

Position mitigée

Acceptez toute réponse qui exprime à la fois un accord et un désaccord avec les propos de Jany Hansal, pourvu que l'élève appuie sa position sur des éléments pertinents du document audiovisuel pour justifier son opinion et, s'il y a lieu, sur des connaissances ou des expériences personnelles.

- Toute autre réponse dûment appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel et, s'il y a lieu, sur des connaissances ou des expériences personnelles